

## MASTER OF SCIENCE EN PSYCHOMOTRICITE

### PROFIL DE COMPETENCES (V10)

A l'entrée dans la profession, les diplômés du Master of science en Psychomotricité sont capable de :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes**
  - a) Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre corps et psychisme au cours de la vie,
  - b) Repérer les facteurs neuro-sensori-moteurs, relationnels et sociaux qui influencent l'instrumentation du corps
  - c) Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
  - d) Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement.
  - e) Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
  
- 2) Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes**
  - a) Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
  - b) Evaluer les besoins des usagers, ainsi que planifier et conduire ses interventions en les co-construisant avec l'entourage et le réseau
  - c) Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelles
  - d) Favoriser le développement des ressources psychomotrices des usagers
  - e) Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de communication de sa propre organisation psychomotrice.
  
- 3) Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles**
  - a) Analyser et reconnaître les enjeux et caractéristiques des différents contextes dans lesquels la psychomotricité est présente
  - b) Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
  - c) Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions inter-professionnelles
  - d) Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations

**4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagers**

- a) Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
- b) Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles
- c) Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit

**5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique**

- a) Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
- b) Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
- c) Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires

**6) Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société**

- a) Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques
- b) Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés
- c) Représenter la psychomotricité en tant que spécialiste dans des projets institutionnels, scientifiques ou sociaux

**7) Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés**

- a) Participer au développement de la profession par la diffusion des pratiques fondées et des résultats de l'innovation professionnelle
- b) Sensibiliser, conseiller les usagers et leur entourage, les partenaires professionnels en matière de psychomotricité à chaque âge
- c) Structurer ses interventions et maîtriser la communication orale ainsi que les différentes formes d'écrits